

Simple & Solaire : réduire sa facture d'électricité et préserver la planète, c'est possible !

Lors de la COP 21, les Français ont pris conscience de la formidable solution énergétique que constitue le soleil : une énergie à la fois durable, illimitée dans le temps, et accessible à n'importe quel endroit de la planète...

...encore faut-il avoir l'expertise photovoltaïque pour réaliser l'installation. Evaluation des besoins, étude de faisabilité, qualité du matériel, dimensionnement du système et son montage sur site : installer un système autonome de production d'énergie requiert de multiples compétences et beaucoup de savoir-faire.

Jean-François Mathon, expert en énergie autonome, a fait ce constat dès 2007 et a lancé en 2008 [Simple & Solaire](#) pour répondre aux besoins des ONG, des entreprises, des collectivités et des particuliers souhaitant choisir et faire installer du matériel photovoltaïque, aussi bien en France qu'à l'international.



Simple & Solaire : le soleil comme ressource énergétique profitable à tous

Le soleil brille et illumine chacun d'entre nous sur toute la planète, que l'on vive en France ou en plein cœur de l'Afrique. Parce qu'il représente une ressource énergétique illimitée et puissante pouvant permettre à tous, particuliers comme professionnels, de devenir autonomes ou de faire des économies considérables. Jean-François Mathon, le fondateur de Simple & Solaire, a décidé de proposer des solutions photovoltaïques qui mettent l'énergie solaire à la portée de chacun d'entre nous.



En quelques mots, Simple & Solaire, c'est :

- une vision à long terme : pour l'Homme, mais aussi pour la planète, il devient nécessaire que chacun puisse atteindre une rentabilité et une autonomie énergétique ;
- la qualité avant tout, une forte éthique, le Conseil avec un grand C et l'expertise avec un grand E ;
- un SAV et un savoir-faire uniques ;
- une capacité d'intervention tant en B to C qu'en B to B, en France et à l'étranger ;
- des diagnostics systématiques ;
- la recherche d'installations photovoltaïques optimales ;
- la considération que chaque dossier est unique et différent ;
- la possibilité de faire un devis sur mesure ou avec des outils standards.

Autonomie ou autoconsommation ?

Pourquoi vouloir obtenir l'autonomie électrique ?

De prime abord, acheter des kits solaires autonomes peut sembler un investissement important. Mais il faut avoir une vision à moyen et à long terme : le coût initial est rapidement amorti et revient beaucoup moins cher par exemple qu'une installation EDF trop distante de son habitation. C'est, de fait, la **solution idéale pour tous les lieux isolés (maisons, hangars, usines, parkings)**.

Les kits solaires conviennent aussi bien à certaines zones rurales (pour alimenter en électricité tout ou partie d'une maison) en France qu'aux pays émergents (pour les dispensaires, les hôpitaux, les sites professionnels, etc.) ! Ils peuvent également

subvenir à des besoins très spécifiques : alimenter des abris de jardin, des campings, des cabanons, des camping-cars, des chalets, des bergeries ou des résidences secondaires, et aussi faire fonctionner des maisons en triphasé.

Simple & Solaire accompagne les personnes qui souhaitent devenir autonomes. C'est tout un travail de pédagogie qui est mis en place pour sensibiliser aux nouveaux gestes destinés à prévenir le gaspillage d'énergie. Par exemple, certains besoins peuvent notamment être optimisés à l'aide solutions parallèles ou complémentaires (poêle à granules, chauffe-eau solaire ou gaz).

Le plus important est d'être bien conseillé avant de choisir une ou des batteries à décharge lente.

Jean-François Mathon souligne :

Les batteries forment le cœur d'une installation autonome et en constituent la partie la plus onéreuse. Si elles ne sont pas correctement adaptées à la consommation réelle, elles peuvent mettre en défaut l'ensemble du système qui fonctionnera mal... ou pas du tout ! C'est pour cela qu'une expertise et des conseils ciblés sont nécessaires.



Quel est l'intérêt de l'autoconsommation ?

Pourquoi vouloir produire sa propre énergie et la consommer directement, sans la revendre ? La réponse est simple : l'autoconsommation permet de réduire considérablement le montant de la facture énergétique !

Depuis l'ouverture à l'Europe et la fin du monopole d'EDF, il est possible de produire et d'utiliser son électricité sans la revendre.

Jean-François Mathon ajoute :

Pour toutes les maisons déjà reliées au réseau ERDF, l'autoconsommation est une solution facile à mettre en œuvre, avec de réelles économies à la clef ! Au-delà du gain financier, ce sont autant d'énergies fossiles et nucléaires qui ne seront pas utilisées. Et c'est aussi valable pour les bâtiments professionnels et collectifs.

Ainsi, il est très rentable d'investir pour compenser les hausses des tarifs d'EDF. Il faut savoir que les prix vont augmenter au minimum de 2,5% par an en moyenne jusqu'en 2019, et une augmentation de 8% pour 2016 a déjà été demandée au Gouvernement.

De plus, alors que les kits d'autoconsommation sont **garantis 25 ans**, ils sont **amortis en 8 à 12 ans**.

Le soleil : une énergie qui fait du bien à la planète et au portefeuille

D'après la commission d'enquête du Sénat sur le coût réel de l'électricité, la facture des ménages en France risque de grimper de 50 % d'ici 2020. Différentes raisons sont soulignées, entre autres : l'entretien du réseau, la mise à niveau du parc nucléaire et les hausses tarifaires pour augmenter la rétribution des actionnaires.

Dans le reste du monde, l'accès à l'électricité est aussi un enjeu stratégique de vie et de survie.

De plus, la COP 21 a mis en lumière la nécessité d'utiliser des énergies renouvelables pour préserver l'environnement et diminuer notamment l'émission des gaz à effets de serre. Ce n'est pas un hasard si 121 pays, parmi les plus ensoleillés, ont signé une Alliance Internationale Solaire (ISA) pour promouvoir l'énergie solaire !

Inépuisable et puissante, elle permettrait à chacun de profiter d'une **ressource énergétique moins chère, plus fiable et écologique**.

En toute logique, Simple & Solaire récupère les anciennes batteries et appartient au réseau PV CYCLE qui collecte et recycle les panneaux solaires en France.

A propos du fondateur de Simple & Solaire

Jean-François MATHON a une formation d'Ingénieur Maître en Génie des Systèmes Industriels, option Production Industrielle.

Il a occupé pendant 8 ans des postes à responsabilités (conception mécanique, électronique, management, projets internationaux) chez les constructeurs automobiles. Mais ce secteur ne permettrait pas à Jean-François de développer ses valeurs éthiques.



Il explique :

Le secteur photovoltaïque me permet de conjuguer une technologie de pointe à une idée simple : permettre à toutes les populations d'avoir accès à l'électricité. Ainsi leurs conditions de vie s'améliorent grâce à des solutions de pompage et potabilisation d'eau, d'éclairages favorisant les études scolaires et l'implantation de dispensaires fixes ou mobiles permettant d'avoir accès aux soins médicaux. Cette technologie devient de plus en plus accessible et ne doit plus être réservée seulement aux populations favorisées.

En 2008, il fonde Simple & Solaire, une entreprise basée autour de 3 axes forts : la démocratisation du solaire, l'engagement éthique et la volonté de proposer des produits pérennes.

Centrée sur la satisfaction des clients, sa société à taille humaine, prévoit de recruter à terme 6 à 8 personnes et vise un chiffre d'affaires compris entre 1 et 3 millions d'euros. Elle réalise aujourd'hui un CA annuel moyen allant de 250 à 350 K€.

Sa clientèle est composée de particuliers, de collectivités, de professionnels et d'ONG. Simple & Solaire a ainsi réalisé 60 installations de relais télécoms autonomes pour un opérateur téléphonique en Afrique de l'Ouest, créé et installé une centrale solaire autonome de 50kVA avec une autonomie de 3 jours pour un hôpital d'Haïti, fourni des kits congélateurs solaires pour un village de pêcheurs en Mauritanie à la demande d'une ONG allemande, géré la conception et le suivi d'une centrale solaire de 140kWc à Narbonne... Le soleil ne fait que commencer à rayonner !

Pour en savoir plus

Site web : <http://www.simple-et-solaire.com>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/simple.et.solaire>

Contact Presse

Pour visiter des installations autonomes à côté de St Tropez ou de Montpellier et assister à une démonstration dans nos locaux à Narbonne :

Jean-François MATHON

Tel : 04 30 16 72 25

E-mail : jfmathon@simple-et-solaire.com